



Saint-Nazaire, le 26 février 2021

RÉUNION MENSUELLE CSE

COMPTE RENDU CGT FEVRIER 2021

Baisse de charge prévue

De nombreux secteurs chantiers et de la sous-traitance prévoient une baisse de charge de travail ces prochaines semaines ou mois.

La baisse de charge touchera les secteurs portiques et transports lourds ces prochaines semaines. La direction explique que cette baisse est ponctuelle mais ne semble pas s'en inquiéter. Des redéploiements sont prévus et du coup des intérimaires en fabrication et à cabines voient leur contrat ne pas se renouveler.

La direction ne s'inquiète de rien mais pour nous, licenciés des intérimaires, redéployer des personnels, ou changer leur équipe et derrière leur niveau de rémunération n'est pas anodin. **Encore une fois, alors que les choix faits font reposer la charge encore existante sur moins d'épaules, la direction a les moyens de répartir la charge de travail entre tous sans diminution de salaire !**

Effectifs

L'effectif présent au 31/01/2021 est de 3 286 personnes (1 025 Ouvriers, 1 287 ATAM, 907 Cadres et 67 salariés en alternance) pour 3 358 inscrits.
170 intérimaires en équivalent temps plein

Prime de participation et intéressement

- Pas de prime de participation prévue cette année.
- Prime d'intéressement prévisible en recul de 10% par rapport à la somme versée l'année dernière.

Rappelons que l'intéressement n'est pas du salaire et ne peut se substituer à des augmentations générales des taux horaires comme semble le considérer la direction.

Cette année doit être renégocié un accord d'intéressement pour trois ans, nous rappelons que la CGT avait dénoncé à l'occasion du dernier accord la trop faible méthode de calcul de redistribution des bénéfices.

Consultation création d'une joint-venture pour le PANG.

DECLARATION DE LA CGT :

« La direction des chantiers et de naval group prévoit la création d'une co-entreprise : La CGT dénonce le montage financier mis en place pour réaliser ce contrat.

En effet, NavalGroup et les Chantiers de l'Atlantique ont fait le choix de créer une Co-Entreprise (Joint-Venture) pour soi-disant faciliter le pilotage du programme.

En réalité cela ne fait que rendre plus opaque la gestion financière des programmes, et multiplie des interfaces entre les responsables NavalGroup, Chantiers, puis désormais ceux de la Joint-Venture. »

CGT défavorable (9 voix)

CFDT (5 voix) et FO (7 voix) prennent acte

CFE-CGC favorable (7 voix)

PROCHAIN CSE, FIN MARS.